



**EXTRAIT**  
**DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 17 mars 2005

Membres présents :

**Président :** M. REBSAMEN

**Secrétaires :** Melle MASLOUHI - M. BEKHTAOUI

Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BELLEVILLE -  
M. BERNARD J.J. - Melle BERNARD M. - Mme BESSIS - M. BOUHELIER -  
M. BOURNY - M. BRESSAND - M. BRIOT - M. BRUYERE - M. CHAPUIS -  
M. CHEVIGNY - Mme COLOMBET - Mme DARCIAUX - Mme DELEBARRE -  
M. DINCHER - M. DOUHAI - M. DUBOIS - M. DUPIRE - Mme DURNERIN -  
M. ESMONIN - M. ETIEVANT - Mme FLAMENT - M. FOUCHERES -  
M. FOUILLOT - M. GERVAIS - M. GILLOT J.P. - M. GILLOT G. -  
M. GONDELLIER - Mme HERVIEU - M. IZIMER - M. JOLY - M. JULIEN -  
M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY - M. MAGLICA -  
Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON - Mme MASSU  
- M. MENUT - M. MILLOT - M. MOREAU - M. NOWOTNY - M. NUDANT -  
M. OBRIOT - M. PARIS - M. PETITJEAN - M. PILLIEN - M. PINON -  
Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY - Mme ROY - M. SAUNIE -  
M. SOUMIER - Mme TENENBAUM - M. VOUILLOT.

Membres absents :

M. ALLAERT (pouvoir à M. PRIBETICH) - M. AUDARD (pouvoir à  
M. ESMONIN) - M. BERTELOOT (pouvoir à M. MILLOT) - Mme BIOT (pouvoir  
à Mme LEMOUZY) - Mme BLIGNY (pouvoir à M. BOURNY) - M. BRENOT -  
M. CARBONNEL (pouvoir à M. MOREAU) - M. DANIERE - M. DELATTE  
(pouvoir à M. Gilbert MENUT) - M. DESVIGNES (pouvoir à M. DOUHAI) -  
M. DODET (pouvoir à M. FOUCHERES) - Mme GARRET-RICHARD (pouvoir  
M. SAUNIE) - M. HESSE (pouvoir à M. FOUILLOT) - M. PERRIN - M. ROIZOT  
(pouvoir à M. BARBEY).

---

**OBJET : ENVIRONNEMENT - COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS - UIOM -  
Autorisation de lancement d'un marché négocié pour la mise en place d'une chaîne de  
traitement de Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux.**

L'avant projet sommaire relatif à la mise en place d'une chaîne de traitement de déchets d'activités de soins à l'usine d'incinération des ordures ménagères ainsi que l'analyse des données économiques ont démontré l'intérêt financier et environnemental de soutenir un tel projet.

Afin de passer à une phase opérationnelle, un crédit de 500 000 euros a été inscrit au budget primitif 2005 pour la réalisation des études préliminaires et de construction.

Un dossier de consultation d'entreprises spécialisées a été rédigé sous la forme d'une procédure négociée, conformément à l'article 35 - I - 5 du code des marchés publics (CMP). Cette procédure se déroulera en deux phases conformément aux articles 65 et 66 du CMP :

♦ **1<sup>ère</sup> phase : Sélection des candidats**

La sélection des candidatures est effectuée en tenant compte de leurs garanties techniques, professionnelles et financières.

♦ **2<sup>ème</sup> phase : Mise en concurrence des candidats admis à présenter une offre**

Le jugement des offres sera effectué en fonction des critères de choix ci-dessous, énumérés dans l'ordre décroissant d'importance :

- qualité technique,
- coût global (amortissement d'investissement + exploitation) ramené à la tonne de DASRI incinérée,
- performances garanties,
- garanties particulières apportées sur les équipements,
- clarté et niveau de précision de l'offre,
- délai d'exécution,
- conséquences des modalités d'intégration des nouvelles installations à l'existant (aspect architectural, emprise au sol et volume, facilité d'exploitation).

La solution de base du marché prend en compte les études, la fourniture des équipements, la construction des ouvrages, la mise en service des installations et la formation du personnel pour :

- La mise en place d'une chaîne de manutention et de déversement automatique de bacs appelés Gros Récipients pour Vrac (GRV) dans les trémies des fours ou dans un poste de déversement intermédiaire.
- Les équipements électriques et d'automatismes, y compris un logiciel de gestion de l'ensemble des opérations.
- Les VRD, l'ensemble des bâtiments nécessaires (halls de réception, de stockages, locaux techniques, sociaux, etc...) avec l'établissement des dossiers de permis de construire et de démolir (si nécessaire).

La fourniture demandée en base englobe :

- Une chaîne de manutention des déchets hospitaliers pour l'alimentation des 2 fours de l'usine d'incinération y compris l'installation de machines à laver et à désinfecter les GRV et l'installation de nettoyage et désinfection ;
- L'unité de production d'eau de lavage y compris la condensation des buées sur l'extraction ;
- La fourniture et la mise en place des armoires électriques et de contrôle commande ;
- La mise en place d'un dispositif informatique complet de gestion de la réception des conteneurs, y compris le pesage des conteneurs à l'entrée et à la sortie et la détection de radioactivité des GRV arrivants ;
- L'aménagement d'une aire de stockage de conteneurs de réactifs d'une capacité minimale unitaire de 1 m<sup>3</sup>. Cette aire doit être susceptible de recevoir un conteneur de chaque type de réactifs ;
- D'une unité de désinfection et de recyclage des eaux de lavage et des égouttures ;

- La fourniture et la mise en place des différents équipements nécessaires au bon fonctionnement et à l'exploitation de l'installation : passerelles, escaliers, distribution d'eau et d'air comprimé, fers de manutention avec chariots et palans ;
- D'une unité de stockage et reprise des eaux désinfectées et leur acheminement jusqu'aux fours d'incinération, y compris équipements, instrumentation et asservissement ;
- L'aménagement du plancher des trémies et toutes les interfaces avec le bâtiment existant ;
- Les terrassements et VRD, le Génie Civil (sondages, démolitions, préchargement, fondations, dallages, modification du bâtiment existant, création du bâtiment DASRI, sanitaires, local de décontamination, galerie technique ;
- Les charpentes métalliques, le bardage et la couverture ;
- L'électricité : fourniture des équipements de protection et d'alimentation, câblage et raccordement du process, de l'éclairage et des utilités de la fourniture ;
- Le chauffage, la ventilation, l'éclairage bâtiment et process ;
- Les travaux préliminaires de chantier, tels que l'aménagement de la base vie et des zones de stockage.

Le marché inclut également une option « Réaménagement des accès intérieurs et des moyens de réception du public », comme précisé ci-après.

Comme le laisse apparaître la solution de base, le process technique qui sera proposé par les candidats va influencer sur la structure bâtie existante et plus particulièrement la géométrie et la localisation de la galerie technique de manutention et d'élévation des déchets vers les fours, laquelle engendrera des modifications et des adaptations sur la façade Nord.

Après la mise aux normes de l'usine, l'installation d'un groupe turbo alternateur performant, la mise en place d'une chaîne de traitement de DASRI fera de l'UIOM un outil industriel majeur à la pointe de la technologie.

Il est donc souhaitable que les conséquences des modalités d'intégration de ces nouvelles installations prennent également en considération les obligations d'une démarche pédagogique s'inscrivant dans une politique globale de sensibilisation à l'écologie et d'information du public.

Dans cette optique de mener des actions de communication auprès des élus, des professionnels, des scolaires, des associations...et de mettre en valeur les performances environnementales des installations, il est envisagé :

- de réaménager les accès aux locaux administratifs de l'usine existante à partir de la nouvelle structure de bâtiment et notamment de la galerie technique d'élévation des déchets indissociablement liée au process ;
- de concevoir un nouveau hall d'entrée et d'accueil du public indépendant des circulations actuelles réservées au service ;
- de réaliser une salle équipée de moyens pédagogiques pour recevoir des visiteurs ;
- de créer trois bureaux administratifs et techniques.

L'Entrepreneur ou le groupement d'entreprises conjointes réalisera en plus des travaux liés au marché les missions suivantes :

- Les études d'esquisse et d'avant projet (ESQ, APS et APD), sachant qu'une partie de ces études constitue le dossier technique de l'offre de l'entreprise, y compris l'élaboration du Permis de Construire.
- Les études de projet (PRO).
- Les études d'exécution (EXE).
- Les plans de synthèse (SYN) notamment pour l'intégration des nouvelles installations dans l'existant.
- L'ordonnancement, le pilotage et la coordination du projet (OPC).
- L'assistance lors des opérations de réception et pendant l'année de garantie de parfait achèvement (AOR) à l'exception des missions suivantes qui seront assurées par le Maître de l'Ouvrage et son Assistant :
  - le suivi des différents contrôles réglementaires,
  - l'organisation des opérations préalables à la réception des travaux avec rédaction des procès verbaux de réception.,
  - le suivi des réserves formulées lors de la réception des travaux jusqu'à leur levée,
  - l'examen des désordres signalés par le Maître de l'Ouvrage.

Le marché fera l'objet de trois ordres de service distincts :

- Le premier dénommé "études préliminaires" concernera l'ensemble des prestations que l'Entrepreneur devra réaliser pour permettre le dépôt des dossiers par le Maître de l'Ouvrage auprès de l'Administration ; concernant Demande d'Autorisation d'Exploiter, Permis de Construire et autres dossiers techniques (pour les Administrations...) et les études d'avant projet détaillé (APD) pour l'ensemble des prestations.
- Le deuxième dénommé "études de détails, fabrication, construction, en usine et sur site et montage sur site" concernant les études d'exécution, la construction et le montage des équipements et des ouvrages sera émis lorsque l'administration aura délivré les différentes autorisations visées ci dessus.
- Le troisième dénommé "travaux de raccordement nécessitant l'arrêt de l'unité, les essais et la mise en service" concernant les travaux dont l'exécution exige l'arrêt de l'UIOM les essais et la mise en service des installations, sera émis sur la base d'un programme établi en accord avec le Maître d'Ouvrage.

Les délais maxima de l'opération sont respectivement de dix semaines pour les études préliminaires, de onze mois pour les études de détail, la fabrication, le montage sur site et de deux mois pour les raccordements, les essais et la mise en service.

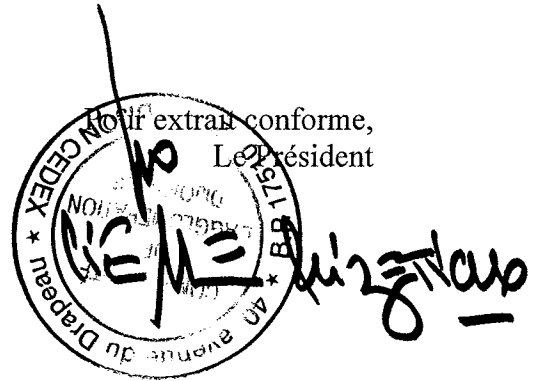
Le budget prévisionnel de la solution de base est de 2,8 millions d'euros hors taxes (base 2004). Celui de l'option est de 300 000 euros HT.

Vu l'avis de la Commission et du Bureau :

**LE CONSEIL,  
Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

- **d'approuver** le dossier de consultation des entreprises.
- **d'autoriser** le Président à présenter le lancement de ce marché négocié.
- **d'autoriser** le Président à solliciter les subventions aux taux les plus élevés possibles auxquelles peut prétendre la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise.




Publié le 18.03.05  
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

- 5 AVR. 2005



	<b>Unité de traitement de DASRI à l'UIOM</b>	Page 1
	<b>Cahier des Clauses Techniques Particulières</b>	<b>CCTP_DASRI_B</b>

**Mise en place d'une unité de traitement de Déchets  
d'Activités de Soins à Risques Infectieux  
à l'U.I.O.M. de DIJON**

**Marché Négocié en vertu de l'article 35-I-5 du CMP**

**Dossier de Consultation des Entreprises  
Pièce n° 4 : Cahier des Clauses  
Techniques Particulières**

**Maître de l'Ouvrage** :

**Communauté de l'Agglomération Dijonnaise**

Établissement Public de coopération intercommunale, crée sur le fondement de l'article L.5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

40, Avenue du Drapeau – BP 17510 - 21075 DIJON Cedex

VU pour être annexé à la délibération  
du Conseil de l'Agglomération de  
DIJON, le  
**LE PRÉSIDENT**



*Signature*

**Personne responsable du marché** :

**Monsieur le Président de la COMADI**

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

5 AVR. 2005



**Assistant au Maître de l'Ouvrage** :

**INGÉVALOR S.A.S.**

**Objet du Marché** :

**Études, fourniture des équipements, montage et mise en service des installations d'une unité de traitement de déchets d'activités de soins à risques infectieux à l'usine d'incinération de DIJON**



## **SOMMAIRE**

<b><u>ARTICLE 1. GENERALITES</u></b>	<b>7</b>
<b><u>1.1 OBJET ET CONSISTANCE GENERALE DU MARCHÉ</u></b>	<b>7</b>
1.1.1 Objectifs du Projet	7
1.1.2 Contenu général du marché	7
<b><u>1.2 RAPPEL DU DÉLAI</u></b>	<b>8</b>
<b><u>1.3 DONNÉES GÉNÉRALES DU SITE</u></b>	<b>9</b>
1.3.1 Adresse	9
1.3.2 Données d'ordres climatique et sismique	9
1.3.3 Données d'ordre géologique	9
1.3.4 Données concernant les réseaux	9
<b><u>1.4 CONSISTANCE DE L'ENTREPRISE</u></b>	<b>9</b>
<b><u>1.5 CONTEXTE ET CONTRAINTES DU MARCHÉ</u></b>	<b>13</b>
1.5.1 Insertion dans l'existant	13
1.5.2 Autres contraintes majeures	14
<b><u>1.6 QUALITE ET UTILISATION DES DOCUMENTS DU MARCHÉ</u></b>	<b>14</b>
1.6.1 Plans et documents relatifs à l'existant	14
1.6.2 Plans d'APS	14
1.6.3 Constatations d'erreurs ou d'omissions dans les documents	15
<b><u>ARTICLE 2. CONSISTANCE ET ETENDUE DES PRESTATIONS</u></b>	<b>16</b>
<b><u>2.1 LOTS / TRANCHE FERME / TRANCHE CONDITIONNELLE / VARIANTES / OPTIONS</u></b>	<b>16</b>
2.1.1 Tranche ferme / Tranche conditionnelle	16
2.1.2 Tranche conditionnelle	16
2.1.3 Variantes / Options	16
<b><u>2.2 REGLES ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES</u></b>	<b>17</b>
<b><u>2.3 ETENDUE DES PRESTATIONS DES ENTREPRENEURS</u></b>	<b>21</b>
2.3.1 Limites de fournitures	21
2.3.2 Phasage général de l'opération	23
2.3.3 Conception des ouvrages	24
2.3.4 Réalisation des ouvrages	24
2.3.5 Mise en service des installations	25
2.3.6 Renseignements et documents techniques à fournir par les Entrepreneurs	25
2.3.7 Forme, présentation et qualité des documents à remettre	30
<b><u>2.4 DÉLAIS</u></b>	<b>31</b>
<b><u>2.5 OPTIONS / VARIANTES</u></b>	<b>31</b>
<b><u>ARTICLE 3. BESOINS À SATISFAIRE ET HYPOTHESES DE DIMENSIONNEMENT DES EQUIPEMENTS CONSTITUANT LA CHAÎNE DE MANUTENTION DES DECHETS HOSPITALIERS</u></b>	<b>32</b>
<b><u>3.1 BASE DE DIMENSIONNEMENT</u></b>	<b>32</b>
<b><u>3.2 CONCEPTION GENERALE</u></b>	<b>33</b>
<b><u>3.3 BATIMENTS ET OUVRAGES</u></b>	<b>34</b>
3.3.1 Locaux à créer	34
3.3.2 Ouvrages spécifiques pour le process	35
3.3.3 Ouvrages modifiés	35
3.3.4 Caractéristiques des locaux créés	36



## **SOMMAIRE**

<b>ARTICLE 1.GENERALITES</b>	<b>7</b>
<b>1.1 OBJET ET CONSISTANCE GENERALE DU MARCHÉ</b>	<b>7</b>
1.1.1 Objectifs du Projet	7
1.1.2 Contenu général du marché	7
<b>1.2 RAPPEL DU DÉLAI</b>	<b>8</b>
<b>1.3 DONNÉES GÉNÉRALES DU SITE</b>	<b>9</b>
1.3.1 Adresse	9
1.3.2 Données d'ordres climatique et sismique	9
1.3.3 Données d'ordre géologique	9
1.3.4 Données concernant les réseaux	9
<b>1.4 CONSISTANCE DE L'ENTREPRISE</b>	<b>9</b>
<b>1.5 CONTEXTE ET CONTRAINTES DU MARCHÉ</b>	<b>13</b>
1.5.1 Insertion dans l'existant	13
1.5.2 Autres contraintes majeures	14
<b>1.6 QUALITE ET UTILISATION DES DOCUMENTS DU MARCHÉ</b>	<b>14</b>
1.6.1 Plans et documents relatifs à l'existant	14
1.6.2 Plans d'APS	14
1.6.3 Constatations d'erreurs ou d'omissions dans les documents	15
<b>ARTICLE 2.CONSISTANCE ET ETENDUE DES PRESTATIONS</b>	<b>16</b>
<b>2.1 LOTS / TRANCHE FERME / TRANCHE CONDITIONNELLE /     VARIANTES / OPTIONS</b>	<b>16</b>
2.1.1 Tranche ferme / Tranche conditionnelle	16
2.1.2 Tranche conditionnelle	16
2.1.3 Variantes / Options	16
<b>2.2 REGLES ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES</b>	<b>17</b>
<b>2.3 ETENDUE DES PRESTATIONS DES ENTREPRENEURS</b>	<b>21</b>
2.3.1 Limites de fournitures	21
2.3.2 Phasage général de l'opération	23
2.3.3 Conception des ouvrages	24
2.3.4 Réalisation des ouvrages	24
2.3.5 Mise en service des installations	25
2.3.6 Renseignements et documents techniques à fournir par les Entrepreneurs	25
2.3.7 Forme, présentation et qualité des documents à remettre	30
<b>2.4 DÉLAIS</b>	<b>31</b>
<b>2.5 OPTIONS / VARIANTES</b>	<b>31</b>
<b>ARTICLE 3.BESOINS À SATISFAIRE ET HYPOTHESES DE DIMENSIONNEMENT DES EQUIPEMENTS CONSTITUANT LA CHAÎNE DE MANUTENTION DES DECHETS HOSPITALIERS</b>	<b>32</b>
<b>3.1 BASE DE DIMENSIONNEMENT</b>	<b>32</b>
<b>3.2 CONCEPTION GENERALE</b>	<b>33</b>
<b>3.3 BATIMENTS ET OUVRAGES</b>	<b>34</b>
3.3.1 Locaux à créer	34
3.3.2 Ouvrages spécifiques pour le process	35
3.3.3 Ouvrages modifiés	35
3.3.4 Caractéristiques des locaux créés	36





# Unité de traitement de DASRI à l'UIOM

Page 3

## Cahier des Clauses Techniques Particulières

CCTP\_DASRI\_C

<b>3.4</b>	<b>EXIGENCES DIMENSIONNELLES ET OPERATOIRES</b>	<b>36</b>
3.4.1	Exigence générale / disponibilité des installations	36
3.4.2	Exigences en matière de sécurité et de prévention de la santé en phase de conception	37
3.4.3	Conformité des machines fixes soumises au Code du Travail	43
3.4.4	Exigences relatives au bruit et vibrations	45
3.4.5	Vibrations	46
3.4.6	Odeurs	46
3.4.7	Exigences en matière de perturbations électromagnétiques	46
<b>3.5</b>	<b>CONTRAINTES D'IMPLANTATION</b>	<b>47</b>
3.5.1	Contraintes d'implantation liées aux bâtiments existants	47
3.5.2	Contraintes liées à l'exploitation du site	47
3.5.3	Contraintes d'aménagement	47
<b>3.6</b>	<b>CONTRAINTES DE CHANTIER</b>	<b>48</b>
3.6.1	Contraintes de continuité d'exploitation	48
3.6.2	Principes généraux de séparation du chantier et des zones d'exploitation	48
3.6.3	Contraintes environnementales	48
<b>ARTICLE 4.PROCESS DE TRAITEMENT DES D.A.S.R.I.</b>		<b>50</b>
<b>4.1</b>	<b>TECHNOLOGIE</b>	<b>50</b>
4.1.1	Processus de traitement des DASRI	50
4.1.2	Système de gestion	52
4.1.3	Contrôle-commande	55
4.1.4	Pupitres de commandes, coffrets auxiliaires et caméras	56
4.1.5	Protections diverses	57
4.1.6	Lavage / Désinfection des conteneurs	58
4.1.7	Pesée des conteneurs	60
4.1.8	Détection de radioactivité	60
<b>4.2</b>	<b>GARANTIES</b>	<b>61</b>
4.2.1	Qualité du traitement	61
4.2.2	Garanties de performances	61
4.2.3	Garanties communes aux différents équipements	62
4.2.4	Garanties pour le système de contrôle commande	62
<b>ARTICLE 5.EXIGENCES GENERALES RELATIVES A LA CONCEPTION DES MATERIELS</b>		<b>63</b>
<b>5.1</b>	<b>INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES BASSE TENSION</b>	<b>63</b>
<b>5.2</b>	<b>PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GÉNÉRALES</b>	<b>63</b>
5.2.1	Classement des zones d'équipements	63
5.2.2	Définition des charges et des surcharges	64
5.2.3	Charpentes métalliques (si nécessaire)	65
5.2.4	Standardisation du matériel et pièces de rechange	65
5.2.5	Accessibilité - Démontage	66
5.2.6	Calorifugeage, traçage (si nécessaire)	66
5.2.7	Outillage et moyens de levage pour l'entretien	67
5.2.8	Principe de repérage et de marquage des équipements et matériels	67
5.2.9	Emballage - marquage - transport - réception sur le site des matériels	68
<b>5.3</b>	<b>PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES</b>	<b>69</b>
<b>ARTICLE 6.ESSAIS, MISE EN SERVICE ET RÉCEPTION DE L'INSTALLATION</b>		<b>70</b>
<b>6.1</b>	<b>ESSAIS ET CONTRÔLE EN COURS DE TRAVAUX</b>	<b>70</b>
<b>6.2</b>	<b>MISE EN SERVICE DE L'INSTALLATION</b>	<b>71</b>
6.2.1	Travaux et essais préliminaires	71
6.2.2	Mise au point de l'installation	71
6.2.3	Mise en service industriel de l'installation	72
6.2.4	Formation	72



# Unité de traitement de DASRI à l'UIOM

Page 4

## Cahier des Clauses Techniques Particulières

CCTP\_DASRI\_C

<b>6.3</b>	<b>CONTRÔLE DES PERFORMANCES</b>	<b>72</b>
<b>6.4</b>	<b>ESSAIS DE PERFORMANCES</b>	<b>72</b>
6.4.1	Nature des essais	72
6.4.2	Pilotage de l'usine	73
6.4.3	Conditions de marche des installations	73
6.4.4	Bureau de contrôle	73
<b>6.5</b>	<b>MESURES EFFECTUÉES SUR SITE</b>	<b>74</b>
6.5.1	Cadence de fonctionnement	74
6.5.2	Production et élimination des effluents liquides	74
6.5.3	Consommation d'électricité.	75
6.5.4	Bruit	75
<b>6.6</b>	<b>DUREE DE VIE DES EQUIPEMENTS</b>	<b>75</b>

### ANNEXE 1 -RÉGLEMENTATION APPLICABLE ET TEXTES DE RÉFÉRENCE POUR LES D.A.S.R.I. 76

<b>1</b>	<b>REGLEMENTATION GENERALE CONCERNANT LES DECHETS D'ACTIVITES DE SOINS</b>	<b>77</b>
<b>2</b>	<b>TRANSPORT DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS</b>	<b>80</b>
<b>3</b>	<b>TRAITEMENT DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS</b>	<b>81</b>

### ANNEXE 2 -SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES : GÉNIE-CIVIL ET VRD 84

<b>1</b>	<b>DESCRIPTION ET ÉTENDUE DES TRAVAUX</b>	<b>85</b>
1.1	Description des travaux	85
1.2	Étendue des travaux	85
<b>2</b>	<b>VOIRIES RESEAUX DIVERS</b>	<b>87</b>
<b>3</b>	<b>OUVRAGES NECESSAIRES AU PROCESS</b>	<b>88</b>
<b>4</b>	<b>PRINCIPES DE CONSTRUCTION RETENUS</b>	<b>88</b>
4.1	Bâtiment principal	88
4.2	Locaux sociaux	89
<b>5</b>	<b>SPÉCIFICATIONS PARTICULIÈRES DE GÉNIE-CIVIL ET VRD</b>	<b>89</b>
5.1	Terrassement et VRD	89
5.2	Maçonnerie, béton armé	101
5.3	Charpentes métalliques	112
5.4	Ouvrages de bâtiment	114
<b>6</b>	<b>SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES CHARPENTES – PASSERELLES - ESCALIERS</b>	<b>123</b>
6.1	Conception générale	123
6.2	Normes et documents applicables	123
6.3	Charges et surcharges	123
6.4	Recommandation	124
6.5	Qualité des matériaux	126
6.6	Contrôles et essais	127
6.7	Conditions d'exécution	127
6.8	Etudes	127

### ANNEXE 3 -SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES : EQUIPEMENTS DE PROCESS 129

<b>1</b>	<b>SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DE MÉCANIQUE</b>	<b>130</b>
1.1	Machines tournantes, pompes, ventilateurs et manutention	130
1.2	Équipements mécaniques	134
<b>2</b>	<b>SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DE CHAUDRONNERIE</b>	<b>137</b>
2.1	Chaudronnerie et soudure	137
2.2	Récipients - réservoirs	138
<b>3</b>	<b>PRÉVENTION DES RISQUES</b>	<b>139</b>
<b>4</b>	<b>SPÉCIFICATION TECHNIQUE TUYAUTERIES ET CANALISATIONS</b>	<b>141</b>
4.1	Conception générale	141
4.2	Normes et textes applicables	147



# Unité de traitement de DASRI à l'UIOM

## Cahier des Clauses Techniques Particulières

Page 5

CCTP\_DASRI\_C

4.3	Matériaux - accessoires - soudures	148
4.4	Essais et contrôles	152
4.5	Dilatation et supportage	154
4.6	Montage des tuyauteries	156
4.7	Calorifuge et protection	158
<b>5</b>	<b>PROTECTION CONTRE LA CORROSION</b>	<b>164</b>
5.1	Généralités	164
5.2	Galvanisation	165
5.3	Peinture	166
<b>6</b>	<b>ISOLATION THERMIQUE</b>	<b>167</b>

### ANNEXE 4 -SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES : ELECTRICITE **169**

<b>1</b>	<b>DESCRIPTION DES EQUIPEMENTS A PREVOIR</b>	<b>170</b>
1.1	Modification des installations existantes	170
1.2	Tableau Général DASRI	170
1.3	Armoire générale BT - "Eclairage et Divers"	170
1.4	Câblage et raccordements	171
1.5	Eclairage et équipements divers	171
1.6	Equipements divers	172
1.7	Eclairage de sécurité	172
1.8	Circuit de terre	173
1.9	Protection contre la foudre	173
1.10	Compatibilité CEM	173
1.11	Téléphone	173
1.12	Interphone	173
1.13	Système de sécurité incendie	174
<b>2</b>	<b>SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES ÉQUIPEMENTS ET INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES</b>	<b>174</b>
2.1	Electricité : contrainte à respecter	174
2.2	Prescriptions généralités	175
2.3	Tableaux généraux basse tension (TGBT)	181
2.4	Batteries de condensateurs	181
2.5	Groupe électrogène de secours et alimentation sans interruption	182
2.6	Chemins, câblage "Force Motrice" liaisons principales	182
2.7	Tableaux de commande moteurs (MCC), Armoires et coffrets électriques	183
2.8	Variateurs	187
2.9	Moteurs électriques	190
2.10	Eclairage et petite FM	191
2.11	Câblage BT	194
<b>3</b>	<b>DÉFINITION DES MISES À LA TERRE</b>	<b>196</b>
3.1	Terre "électrique"	196
3.2	Terre "électronique"	197
3.3	Circuit de terre - Protection contre la foudre	197
<b>4</b>	<b>FAUX-PLANCHER TECHNIQUE</b>	<b>198</b>
4.1	Prescriptions générales	198
4.2	Description	198

### ANNEXE 5 -SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES : INSTRUMENTATION, AUTOMATISME ET CONTRÔLE COMMANDE **200**

<b>1</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>201</b>
<b>2</b>	<b>SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES</b>	<b>201</b>
2.1	Généralités	201
2.2	Équipements de niveau 0	204
2.3	Équipements de niveau 1	205
2.4	Le câblage	205
2.5	Les systèmes chauffants	207
2.6	Instrumentation	207
2.7	Montage	209
2.8	Armoires automates	210



2.9	Tableaux - Coffrets - Boîtes de jonction	211
<b>3</b>	<b>GARANTIES POUR LE SYSTÈME DE CONTRÔLE COMMANDE</b>	<b>212</b>
3.1	Garantie de bonne fin	212
3.2	Garantie de performance du système de contrôle-commande	212
3.3	Matériels et logiciels complémentaires	213
3.4	Garantie de sauvegarde des installations de conduite sur microcoupures électriques	213

**ANNEXE 6 -SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES : CHAUFFAGE ET VENTILATION  
214**

<b>1</b>	<b>PRINCIPES RETENUS</b>	<b>215</b>
1.1	Hall de stockage des conteneurs (pleins et vides)	215
1.2	Hall process	215
1.3	Vestiaires / sanitaires	215
1.4	Locaux production (réception, conduite)	215
1.5	Zone quai (fermée en base)	215
<b>2</b>	<b>TRAVAUX DE RACCORDEMENTS AUX INSTALLATIONS EXISTANTES</b>	<b>216</b>
<b>3</b>	<b>TRAVAUX NEUFS</b>	<b>216</b>
3.1	Aérothermes	216
3.2	Ventilateurs / extracteurs des zones process, stockage et quai	216
3.3	Air neuf	216
3.4	Chauffage des vestiaires, sanitaires et bureaux	217
3.5	Ventilation des bureaux et sanitaires	217

**ANNEXE 7 -PRINCIPE D'IDENTIFICATION ET NUMÉROTATION DES PLANS ET DOCUMENTS  
218**

**ANNEXE 8 -PROCÉDURE DE CIRCULATION, DIFFUSION, CONTRÔLE POUR "VISA" DES  
SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES, PLANS ET DOCUMENTS 222**

**ANNEXE 9 -ETUDE DE SOL 226**

**ANNEXE 10 -ANALYSE EAU DE VILLE 227**

**ANNEXE 11 -PLANS EXISTANTS / PLANS DU TGBT 228**

**ANNEXE 12 -SCHÉMA DE PRINCIPE D'IMPLANTATION APS 229**

**ANNEXE 13 -SCHÉMAS DES BACS GRV À MANUTENTIONNER 230**

**ANNEXE 14 -ARRÊTÉ D'EXPLOITER ACTUEL DE L'USINE D'INCINÉRATION 231**